

TÊKOŞER

Union des Travailleurs et Etudiants
Kurdes en Belgique

B I L A N

1 9 8 4

périodique

BILAN 1984 : Périodique annuel

ADRESSE :

Têkoşer : Union des Travailleurs et Etudiants
Kurdes en Belgique

B.P. 33 - 1730 ZELL1K

19, rue Traversière - 1030 Bruxelles

Tel.: 02/218.68.09

N° Compte : 426-3144071-85

B.P. 33 - 1730 ZELL1K

K. B. - Belgique

Edit. responsable : M. Nezh YALÇIN

SOMMAIRE

- - - - -

Vers quelle année 1985 ?	3
Rappel Bilan 1983	3
<u>BILAN 1984</u>	
Permanence quotidienne	4
Actions ponctuelles concernant les Kurdes	4
<u>COLLABORATION AVEC LES ORGANISATIONS</u>	
A- Turques et Belges, autour des problèmes de la Turquie	6
B- Organisations belgo-immigrées	7
<u>AN N E X E S</u>	
Ouvrages sur les Kurdes	ANNEXE 1
Les Kurdes indomptables	ANNEXE 2
Enkele woorden over Yılmaz Güney	ANNEXE 3
Presconferentie van 7.2.1984	ANNEXE 4
Conférence de presse du 7.2.1984	ANNEXE 4
Een brief voor L. Tindemans	ANNEXE 5

VERS QUELLE ANNEE 1985 ? ...

Au moment où nous rédigeons ces lignes, le peuple kurde croupit dans les geôles turques, agonise sous les bombes iraniennes et irakiennes et est condamné au silence au Kurdistan de Syrie

Tableau sombre mais réel. Beaucoup d'autres peuples subissent un sort semblable. Quelles que soient leurs situations et leurs conditions de vie, le même bilan les rapproche et les unit: écrasés par la cruauté des forts, victimes des divisions politiques, ethniques et religieuses, ils portent un lourd fardeau dont ils n'arrivent à se débarrasser. Le coupable est sûrement l'opresseur, l'exploiteur; mais cela n'empêche qu'une très grande responsabilité nous incombe. Souvent, en rejetant la faute uniquement sur l'ennemi, nous cherchons un alibi à nos propres divisions et rivalités politiques, et dans nos querelles, nous oublions, hélas, notre but : le peuple

RAPPEL ... BILAN 1983

L'année dernière nous avons édité le Bilan 1983, en français et en néerlandais. Dans ce premier bilan, nous avons expliqué à nos lecteurs la nature et le but de notre organisation et avons résumé nos activités en 1983, d'après un calendrier précis. A la fin de ce bulletin, nous avons annexé une liste de documentation contenant environ 150 ouvrages en kurde, français, néerlandais, turc, anglais et allemand, ainsi que de disques et cassettes de musique kurde.

BILAN 1984

PERMANENCE QUOTIDIENNE

Grâce à la permanence assurée par trois cadres C.S.T. et un modeste subside du Ministère de la Culture, nos activités se sont mieux développées. Les plus importantes sont:

- a) Cours de langues: Français, néerlandais, kurde.
- b) Revue trimestrielle : en kurde, et certaines pages en turc.
- c) Centre de documentation: en plus des ouvrages cités dans notre Bilan 1983, nous avons commencé à chercher de la documentation concernant

les Kurdes dans les universités belges. Au mois de septembre et d'octobre derniers, nous avons trouvé à l'U.L.B. une vingtaine d'ouvrages à ce sujet (voir annexe 1).

d) Articles pour des revues :

- sur la situation au Kurdistan, la culture et l'histoire kurdes, dans la revue "Artisans de la Paix", N° 81 (voir annexe 2)
- sur la vie du cinéaste kurde Yilmaz Güney, paru dans différentes revues belges et étrangères (voir annexe 3)

ACTIONS PONCTUELLES CONCERNANT LES KURDES

15 janvier

Notre congrès : analyse de nos activités en 1983, discussion sur leur développement en 1984, établissement du programme de cette année conformément à nos principes.

4 février

Inauguration de la fédération KURD-KOM à Frankfurt. Nous y avons participé par un message de solidarité et un stand.

7 février

Conférence de presse à l'I.P.C., avec les deux organisations: K.S.E.E. (Union des Etudiants du Kurdistan en Europe - section de Belgique) et Y.X.L.K.E. (Union des Etudiants et de la Jeunesse du Kurdistan en Europe - section de Belgique), concernant la grève de la faim à la prison turque de Diyarbakir (voir annexe 4). Après la conférence, les organisations: Comité Belge pour la Défense des Droits de l'Homme en Turquie, Info-Türk, Regroupement Démocratique Marocain, le Mrax, nous ont adressé des messages de solidarité.

20 février

Soirée d'information sur la torture dans les prisons turques, organisée par l'Union pour la Défense de la Paix à Liège. Elle y a invité, comme témoin, l'avocat kurde Husseyn YILDIRIM,

sauvagement torturé à la prison de Diyarbakir pour avoir défendu des prisonniers kurdes. Il était accompagné des responsables du CEDRI (Comité Européen pour la Défense des Réfugiés et des Immigrés). Nous y avons assuré la traduction en français.

21 février

Meeting des Fedayin kurdes d'Iran, à l'U.L.B.: message de solidarité, chants kurdes et stand.

22 février

L'avocat H. Yildirim a de nouveau exposé la situation générale en Turquie et particulière au Kurdistan au MRAX (Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie).

22 février

Le même jour, nous avons accompagné M. Yildirim et les responsables du CEDRI au siège du P.S.C., pour y expliquer la torture dans les prisons turques devant les membres du Parlement Européen et le président du groupe P.S.C., M. Herman.

29 février - 2 mars

Nous avons participé à trois journées internationales organisées par l'U.L.B. Nous y avons tenu un stand, et le dernier jour, le 2 mars, nous avons fait un exposé, suivi d'un débat, sur le problème kurde.

9 mars

Interview à la radio libre "Scorpion" à Louvain. Un de nos membres y a expliqué la signification de la fête nationale kurde NEWROZ (Nouvel An) célébrée depuis des siècles le 21 mars, et y a présenté, pendant une demi-heure de la musique kurde.

10 mars

Fête de Newroz, organisée avec les associations kurdes, K.S.S.E. et Y.X.L.K.E. Nous y avons invité le groupe musical AWARA, venant de Hollande et composé d'une vingtaine de jeunes et d'enfants qui ont présenté des chants et des danses kurdes et une petite pièce de théâtre. Les chanteurs, TEMELI, venant d'Allemagne Fédérale, et HEVALÊ BARGIRAN, de Berlin, ont chanté des chants de lutte et d'amour. Le groupe folklorique de l'organisation Y.X.L.K.E., d'Aix-la-Chapelle, a présenté des danses populaires. Un film d'une vingtaine de minutes, venant de France, a montré la situation au Kurdistan d'Irak et d'Iran. A la fin de la soirée, tout le monde dansait et chantait ensemble. Au début de la soirée, le sénateur J.E. Humblet, son épouse et Mme Jospa, présidente du MRAX, nous ont adressé un message de solidarité. D'autres messages nous ont été envoyés par des personnalités et organisations belges, par des organisations kurdes, turques, arméniennes et arabes. A l'extérieur, se tenaient différents stands et un buffet kurde.

18 mars

Newroz de l'Institut Kurde à Paris.

20 mars

Newroz de Y.X.L.K.E. à Aix-La-Chapelle: message, chants et stand.

24 mars

Newroz de Komkar à Duisburg: message

2 juin

Congrès de Komkar: message.

9 juin

Réunion à Louvain avec les organisations K.S.S.E., Y.X.L.K.E. et l'Union des Etudiants Irakiens, concernant l'arrestation et la torture de plusieurs milliers d'étudiants kurdes par l'armée irakienne pour leur refus de partir au front irako-iranien. Suite à cette réunion, nous avons publié un communiqué commun.

19 juin

Une délégation constituée des représentants du Comité Belge pour la Défense des Droits de l'Homme en Turquie, Têkoşer, Mrax et C.S.C. s'est rendue au cabinet du Ministre des Affaires Etrangères, M. Léo Tindemans, pour y expliquer la situation en Turquie et au Kurdistan de Turquie. Notre représentant leur a remis une lettre adressée à M. Tindemans (voir annexe 5).

4 août

Congrès d'AKSA - Berlin: message.

26 août

A la demande de la majorité de nos membres, nous avons fait notre congrès anticipativement afin de retravailler notre statut.

13 septembre

Funérailles du grand cinéaste kurde, Yilmaz GUNEY, à Paris. Nous avons participé à la cérémonie organisée, sur la demande de Yilmaz, par l'Institut Kurde.

2 novembre

Funérailles du grand poète kurde, Cigerxwîn, mort à 81 ans, en Suède. Notre représentant a assisté à la cérémonie à Stockholm. Son corps a été transporté à Kamichly, au Kurdistan de Syrie, selon son désir.

24 novembre

Concert turco-kurde, organisé par Têkoşer. Ce concert, d'une très grande qualité artistique, a été animé par les deux célèbres chanteurs, Şivan, Kurde, et Melike Demirag, Turque, vedette du film "Le Troupeau" de Yilmaz Güney. Ils étaient accompagnés de leur groupe musical. L'ensemble du groupe a fait vibrer la salle remplie d'environ 600 personnes. Sans confondre les deux cultures, chaque chanteur a interprété de très beaux chants de lutte et d'amour. La R.T.B.F. en a donné un passage pendant une demi-heure.

COLLABORATION AVEC LES ORGANISATIONS

A - Turques et Belges, autour des problèmes de la Turquie

8 mars

Réunion organisée par le Comité Belge pour la Défense des Droits de l'Homme en Turquie, avec les organisations turques et kurdes, afin de réfléchir sur un programme commun pour défendre les droits des peuples turc et kurde. A court terme, nous avons décidé que chaque organisation envoie des télégrammes au gouvernement belge pour inciter les responsables à protester contre la pratique de la torture dans les prisons turques. En ce qui concerne l'action à long terme, nous avons préféré attendre le résultat des élections locales du 25 mars, en Turquie.

11 mars

Fête de la Femme, organisée par l'Union des Femmes de Turquie en Belgique. Nous leur avons envoyé un message de solidarité.

13 mars

Télégramme à M. L. Tindemans, pour protester contre la torture dans les prisons de Diyarbakir et de Mamak et lui demander de cesser l'aide économique et politique à la Turquie.

29 mars

Réunion du Comité de Turquie. Après avoir discuté les résultats des élections locales en Turquie, nous avons décidé d'envoyer une délégation auprès de L. Tindemans et d'organiser une conférence de presse au début du mois de mai, après la réunion du Parlement Européen à Bruxelles, le 26.4. et avant celle du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

19 avril

Réunion avec les organisations turques, BTIB, DIB-AF et Gerçek, afin de préparer la manifestation du 1er mai.

20 avril

A l'occasion des réunions du Parlement et du Conseil de l'Europe concernant la Turquie, nous avons envoyé des télégrammes à L. Tindemans, à l'Ambassadeur de Turquie à Bruxelles et au Parlement Européen.

2 mai

Conférence de presse du Comité de Tur-

quie, à l'occasion du retour d'une délégation du Conseil de l'Europe en Turquie, chargée de visiter les prisons turques. Le député socialiste Claude de Jardin, le sénateur R.P.W., J. E. Humblet, et l'avocat kurde, H. Yildirim, ont pris la parole.

7 mai

Télégramme au Conseil de l'Europe, à l'occasion de la session sur la Turquie.

2 juin

Fête du Centre Culturel des Travailleurs de Turquie: chants kurdes et buffet.

5 juin

Réunion du Comité de Turquie. Nous avons discuté de la conférence de presse du 2 mai, d'une éventuelle action le 12 septembre, date du 4e anniversaire du régime militaire turc et de l'envoi d'une délégation auprès de M. Tindemans.

8 et 11 juin

Réunion avec les représentants de la confédération syndicale DISK et des organisations turques pour la préparation de la soirée du DISK.

24 juin

Fête du DISK. Plusieurs représentants syndicaux belges ont pris la parole, puis deux chanteurs turcs, Tülay German et Fuat Saka, et un chanteur kurde, Heval, ont animé la soirée. Nous avons participé à l'organisation pratique de la soirée et adressé un message de solidarité.

7 septembre

A l'occasion du 4e anniversaire de la junte fasciste turque, une conférence de presse a été organisée par des parlementaires belges, membres du Parlement Européen, qui, il y a quelques mois, s'étaient rendus en Turquie. Nous y avons attiré l'attention sur le génocide physique et culturel au Kurdistan de Turquie.

12 septembre

Nous avons participé à une conférence de presse sur la Turquie, au Parlement Européen, à Strasbourg, organisée par Jef Ulburghs, parlementaire belge

indépendant et Paul Staes, membre d'Agalev. Nous y avons parlé de la situation générale en Turquie et de la répression particulière au Kurdistan de Turquie. Jef Ulburghs a demandé au Marché Commun de cesser l'aide de 60 millions de dollars qui étaient destinés à la Turquie avant l'arrivée de la junte. P. Staes a présenté un projet de résolution condamnant la junte et comprenant un point qui concerne les droits du peuple kurde. La représentante allemande des Verts,

Brigitte Heinrich, a dénoncé énergiquement l'hypocrisie du gouvernement turc qui a fait croire à la délégation du Conseil de l'Europe qui avait visité les prisons turques que les prisonniers étaient bien traités et qu'ils ne subissaient pas de tortures.

11 décembre

Réunion du Comité de Turquie, afin de mener une action concernant la Turquie et la répression récente au Kurdistan de Turquie.

B - Organisations belgo-immigrées

- Réunions mensuelles de la Coordination Nationale contre la Violation des Droits des Immigrés dont nous sommes membres.
- Réunions mensuelles du CLIFI (Comité de Liaison des Femmes Immigrées).
- Réunions avec les responsables de l'Administration Communale de St-Josse.

15 janvier

Message de solidarité à trois organisations marocaines, à l'occasion de leur meeting contre le projet de loi Gol, concernant le statut des immigrants.

18 janvier

Participation à une journée d'étude à Anvers, organisée par le Centre des Travailleurs Immigrés, concernant les droits des travailleurs et des immigrants.

20 janvier - 25 février

Grande exposition sur le thème du racisme et de l'oppression, Culturen Als Buren, organisée par le Ministère de la Culture Flamande dans différentes villes flamandes et à Bruxelles. Nous avons participé à celle de Bruxelles par un stand de livres, disques, cassettes, artisanat kurdes.

22 janvier

Manifestation de la Coordination contre le projet Gol.

23 janvier

Journée de Bruxelles-Accueil, à l'occasion de l'édition du nouveau guide.

23 - 27 janvier

Journées d'étude du VOCOM qui coor-

donne les organisations néerlandophones belgo-immigrées, organisées à Dworp, à propos du projet Gol et des droits sociaux en général.

29 janvier

Manifestation du Comité contre la Répression au Maroc, contre le régime sanguinaire de Hassan II.

18 février

Soirée organisée par les "Marcheurs contre le Racisme", avec la collaboration de la Coordination, en protestation contre le projet de loi Gol concernant les immigrants. Nous y avons participé par des chants kurdes.

4 mars

Soirée des "Femmes contre la Crise": stand kurde.

6 avril

Fête de l'Union des Etudiants Tunisiens à l'U.L.B.: stand.

21 et 22 avril

Congrès de l'Union Démocratique des Bretons à Lorient, en Bretagne. Notre représentant y a participé et a transmis un message de solidarité.

1 mai

Manifestation organisée par le Parti Communiste Belge, avec les organisations turques, BTIB, DIB-AF et GERÇEK. Nous y avons distribué un tract au sujet de la répression en Turquie et au Kurdistan de Turquie.

1 mai

Fête du Regroupement Démocratique Marocain, à l'occasion du 1er mai. Un des responsables de cette organisation a expliqué brièvement la situation au Kurdistan, en arabe et en français. Ensuite, nous avons adressé un message

de solidarité et présenté des chants et danses kurdes. A l'extérieur, nous avons tenu un stand.

1_mai

Fête du Parti du Travail de Belgique, à l'occasion du 1er mai. Nous y avons tenu un stand.

6_juin

Conférence de presse de la Coordination à propos des élections européennes et la situation des immigrés en Europe.

14_juin

Réunion avec l'organisation culturelle et sociale flamande, RAAD, concernant la situation des immigrés à St-Josse.

15 - 31 août

Une permanente de Têkoşer a collaboré avec l'organisation "la Porte Verte" à propos de l'alphabétisation des immigrés.

21 septembre

Anniversaire du Parti Communiste Uruguayen. Deux délégués de Têkoşer y

ont assisté et présenté un message de solidarité.

22 septembre

Fête multi-culturelle: stand, chants et danses kurdes.

28 septembre

Manifestation et meeting du Comité Le Pen, contre l'arrivée du président du Front National Français, le fasciste Le Pen, en Belgique, invité indirectement par le bourgmestre raciste de Schaerbeek, Roger Nols.

3 novembre

Festival des Immigrés à Anvers: stand.

8 novembre

Grande manifestation devant l'ambassade du Chili, à la fois contre le régime de Pinochet et la police belge qui, une semaine plus tôt, avait battu et grièvement blessé des manifestants chiliens.

25 novembre

Soirée de l'Organisation d'Aide aux Ecoles Basques, à Brugge: stand.

OUVRAGES SUR LES KURDESDOCUMENTATIE OVER DE KOERDENBibliographie

- Encyclopédie de l'Islam, Dictionnaire Géographique, Ethnographique et Biographique des Peuples Musulmans (Kurdes), Paris 1927 et 1981.
- Studia Iranica, Supplément 1-6, Abstracta Iranica (chapitre "Kurdes"), Département d'Iranologie de l'Institut Français de Téhéran, Téhéran 1978-1983.

Géographie, histoire, anthropologie

- Elisée RECLUS, Nouvelle Géographie Universelle, Paris 1884.
- Fernand BRAUDEL, les Fondements Géographiques de l'Histoire de l'Islam, Paris 1968.
- Eugène PITTARD, les Races et l'Histoire, Paris 1924.
- E. Von EICKSTEDT, Türken, Kurden, Iranier seit dem Altertum, Stuttgart 1961.
- Lucien RAMBOUT, les Kurdes et le Droit, Paris 1947.
- E. Nolde, l'Irak, Origines Historiques et Situation Internationale, Paris 1933.
- Pierre ROSSI, l'Irak des Révoltes, Paris 1962.
- V. MINORSKY, Esquisse d'une histoire de Nader-Chah, Paris 1934.
- V. MINORSKY, la Perse au XVe siècle, entre la Turquie et Venise, Paris 1938.
- l'Afrique et l'Asie (revue N° 46), Paris 1959.

Langue et littérature

Taufiq Wahby and C.J. Edmonds, A Kurdish-English Dictionary, London 1966.

- Qader Fattahi QAZI, Poésie Populaire Kurde (6 volumes), (texte kurde avec traduction persane), Faculté des Lettres de Tabriz, Institut d'Histoire et de la Civilisation Iraniennes, 1966-68, 1973, 1976.

Religion

James DARMESTETER, le Zend-Avesta (3 volumes), Paris 1892 (reproduction en 1960).

Récit de voyage (trouvé à la K.U.L.)

C. James RICH, Residence in Koordistan, London 1836.

N° 81

MARS - AVRIL 84

Artisans de Paix

Périodique bimestriel du Mouvement Chrétien pour la Paix

Edit. Responsable : Evelyne Boisart - 36, rue Louvrex - 4000 LIEGE

LES MINORITES OUBLIEES



LES KURDES INDOMPTABLES

SOUFFRANCES D'UN PEUPLE ÉCARTELÉ

Bien que les Kurdes soient l'une des communautés les plus nombreuses du Moyen-Orient, à la charnière des mondes turc, arabe et iranien, ils ne forment que des minorités à l'intérieur des pays qui se partagent leur territoire... Comment sont-ils arrivés à cette situation ? Quelles sont actuellement leurs conditions d'existence ? On ne peut aborder ces questions qu'en se rappelant l'histoire de ce peuple, à travers les contextes politiques avec lesquels ils furent et restent confrontés.

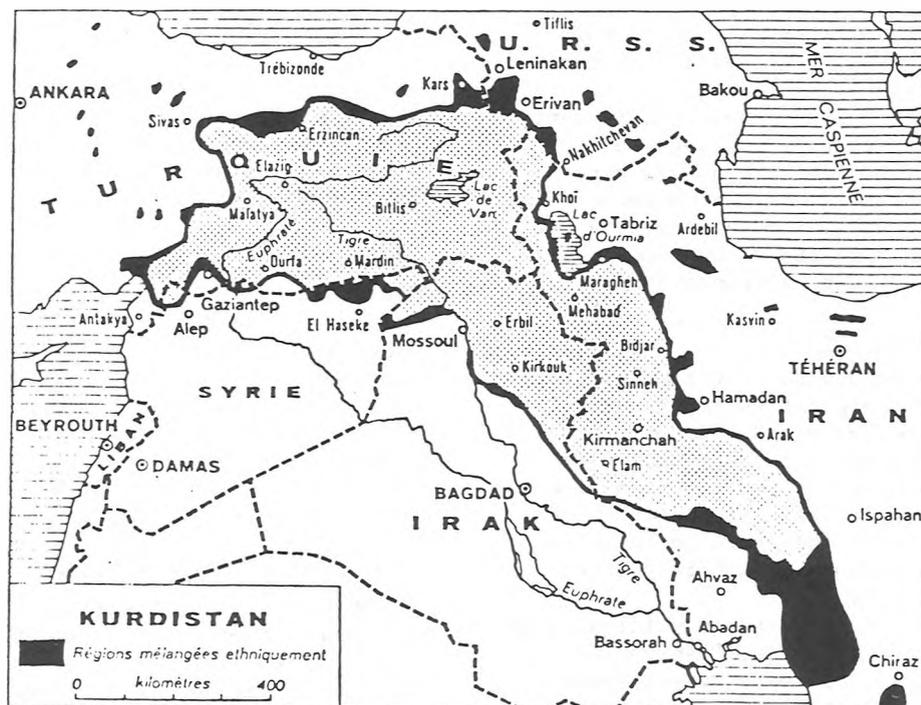
Le peuple kurde constitue un groupe ethnique de \pm 20 millions de personnes. Entre la mer Méditerranée et le golfe Persique, il occupe une région montagneuse, le Kurdistan, grand comme la France à peu près (ses frontières sont contestées), qui s'étend essentiellement sur la Turquie, l'Irak et l'Irak, et, dans une moindre mesure, sur la Syrie et l'URSS.

En fait, le nombre exact de Kurdes est difficile à établir car les statistiques officielles des pays concernés assimilent une partie de la population kurde aux ethnies dominantes et certaines statistiques ne font état que de ceux qui déclarent le kurde comme leur langue maternelle. Les milieux nationalistes, par contre, ont tendance à exagérer leur importance numérique.

Selon l'avis de la plupart des observateurs le nombre des Kurdes s'élève à environ 20 millions :

- 10 millions en Turquie (23,8% de la population turque)
- 6 millions en Iran (17%)
- 4 millions en Irak (28%)
- 800.000 en Syrie (11%)
- 300.000 en URSS
- 100.000 au Liban (réfugiés)

Dans toutes les régions du Kurdistan vivent des minorités différentes: araméens, arméniens, assyriens, arabes, turcs ...



Carte parue dans
- Le Monde
diplomatique
d'août 19

RAISONS DE L'OPPRESSION DU PEUPLE KURDE

Nous pouvons les résumer en quatre points essentiels : raisons économiques, stratégiques, idéologiques et tactiques.

Raisons économiques

L'ensemble du sol et du sous-sol du Kurdistan est très riche. Ces richesses sont très variées: pétrole, surtout au Kurdistan irakien (Kirkouk et Mossoul, chrome, fer, cuivre, lignite... De plus, les montagnes, en grande partie boisées, les plaines fertiles, les fleuves (Tigre, Euphrate et autres), avec leurs cultures et l'élevage, constituent aussi une richesse naturelle du pays. Malgré tout cela, le pays est extrêmement pauvre. Les quatre gouvernements, de Turquie, d'Irak et de Syrie, ont depuis des années décidé de maintenir cette région dans un état archaïque. La plupart de ces richesses sont drainées vers les régions voisines non kurdes. Aucune infrastructure n'est mise en place. L'industrie est quasiment inexistante. Par exemple, le revenu du pétrole au Kurdistan irakien n'est pas destiné aux Kurdes. Le minerai de fer extrait à Divrigi, au Kurdistan de Turquie, est acheminé vers les industries sidérurgiques turques (Eregli, Karabük) sur la côté de la mer Noire.

Le Kurdistan est une véritable colonies dont les matières premières et la main-d'oeuvre sont exploités par ces quatre gouvernements.

Le malheur des Kurdes, c'est qu'ils sont exploités par des pays qui sont, à leur tour, dominés par les puissances capitalistes. Cela rend la situation des Kurdes beaucoup plus difficile et complexe que s'ils étaient directement opprimés par des grandes puissances économiques.

Raisons stratégiques

Le Kurdistan occupe au Proche-Orient une position stratégique très importante. C'est un carrefour entre l'Est et l'Ouest. De ce fait, il est trop dangereux pour les grandes puissances qu'une révolte kurde puisse réussir, car elle déstabiliserait toute la région et mettrait en cause les intérêts économiques et militaires des uns et des autres.

D'autre part, ces puissances veillent à ce que le problème kurde ne s'éteigne pas définitivement, qu'il reste en veilleuse, afin de pouvoir l'utiliser contre leurs ennemis quand il le faut.

Mais les Kurdes ne se leurrent plus. Ils en se laissent plus utiliser par quiconque et veillent à ce que leur lutte soit menée avec lucidité.

Raisons idéologiques

Comme dans la plupart des pays, surtout du Tiers-Monde, les oppresseurs du peuple kurde subissent les séquences de l'idéologie dominatrice du XIX^e siècle. L'empire est devenu état central. Au sein de cet état central, seules la culture et l'idéologie des gens au pouvoir ont droit de cité. Les autres ethnies doivent ignorer leur identité et leur culture et se soumettre au chauvinisme de ces ultra-nationalistes.

Raisons tactiques

Cette oppression est un moyen tactique pour détourner l'attention de l'ensemble de la population de ses problèmes économiques et sociaux. En mobilisant les gens simples contre les Kurdes, en attisant la haine et en créant la division ethnique et religieuse, ces gouvernements réussissent à faire oublier momentanément les graves problèmes de la société.

LE MOUVEMENT NATIONAL KURDE

La situation politique actuelle du peuple kurde ne peut être comprise qu'à la lumière des événements des cent dernières années. Mais rappelons d'abord brièvement son passé plus lointain.

ANTIQUITE

Après la chute de l'empire mède (VII^e S. av. J.C. à la moitié du VI^e S. av. J.C.) dont le centre se trouvait au Kurdistan irakien et qui passa aux Perses en 549 av. JC, les Kurdes ne purent plus s'unir et exercer un rôle politique important comme durant la période médique. Leurs tribus menèrent une vie indépendante dans les montagnes.

MOYEN-AGE ET TEMPS NOUVEAUX

Au Moyen-Age sous l'influence de l'Islam, un grand nombre de tribus se sédentarisèrent. Le Kurdistan se couvrit de principautés indépendantes à l'intérieur du vaste empire musulman qui n'était pas à même de le contrôler.

Il est cependant inexact de dire que le Kurdistan n'a jamais comporté aucun état. Parmi les dynasties kurdes d'une certaine durée au cours de cette époque, mentionnons :

- a) Les CHADDADITES: en 952, dynastie fondée par Mohammed Chaddad ben Kartou, de la tribu du célèbre Saladin. Malik Chah Seldjouk mit fin à cette dynastie.
- b) Les HOSNEXAHIDES, dynastie fondée par en 959 par Hassan Waih ben Hassan, chef du clan des Barzikan.
- c) Les MARWANIDES: dynastie fondée par Abou ben Marwan ben Dustak. C'est la plus connue. Elle dura de 990 à 1096.

Au XIII^e siècle, les Mongols obligèrent les Kurdes à se retirer dans leurs montagnes et occupèrent leur provinces. Les Turcomans, ensuite dominèrent le Kurdistan.

Au XV^e siècle, les Turcs occupèrent l'Arménie et le Kurdistan. La conquête se déroula de 1514 à 1536.

SOUS LES EMPIRES OTTOMAN ET PERSAN

A partir de 1514, la plupart des principautés kurdes devinrent des protectorats des empires ottoman et persan voisins. Après une série de guerres très violentes le traité de paix persano-ottoman consacra, en 1639, le partage du Kurdistan en deux grandes zones d'influence. Depuis cette date, les principautés kurdes perdirent leur indépendance, les unes après les autres.

Le sentiment national kurde, né au cours du XVI^e siècle, se développa après 1639. En effet le partage cité plus haut avait eu comme conséquence une dépendance plus grande de l'extérieur et avait fait naître ce sentiment national. Le mécontentement des Kurdes devint le ferment du mouvement national particulièrement actif au début du XX^e siècle.

Entre le XVI^e et le XIX^e siècle, les princes kurdes n'avaient pu s'affirmer à cause de la puissance des empires turc et persan, du cloisonnement des massifs montagneux et des rivalités entre les grands féodaux.

LES REVOLTES KURDES AU XIX^e SIECLE ET LE MOUVEMENT NATIONAL AUTOUR DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

L'empire ottoman allant vers sa fin et se sentant de plus en plus faible, raidissait son attitude envers les Kurdes.

Ceci eut pour effet d'attiser le sentiment national existant déjà. Aussi des révoltes ne tardèrent pas à éclater un peu partout au Kurdistan.

1830: Soulèvements en plusieurs endroits.

Les dirigeants de cette révolte se déclarèrent indépendants mais, en 1835, l'un de ses dirigeants, Modameh Pacha, fut capturé par les troupes ottomanes.

1836: Nouveaux troubles, massacre de plusieurs milliers de Kurdes.

MONTEE DU NATIONALISME

C'est autour du premier journal kurde - le "Kurdistan" - que s'instaura le contact entre les patriotes et que se cristallisèrent les aspirations à l'émancipation. Fondé au Caire en 1898, ce journal émigra ensuite vers Genève et en Grande-Bretagne, puis vint à Constantinople et de nouveau au Caire durant la guerre 1914-1918. Les Kurdes, comme d'ailleurs les autres peuples musulmans, ne demandaient pas alors à quitter l'empire ottoman, mais à obtenir la reconnaissance de leurs droits nationaux au sein de celui-ci.

En 1912, les "Jeunes Turcs" - mouvement nationaliste, antimonarchique et anti-occidental qui parvint à gouverner après un coup de force en 1908 - autorisèrent le parti "L'Espoir kurde" (Hêviya Kurd) fondé dans la clandestinité deux ans plus tôt. Quand éclata la première guerre mondiale, la Turquie - en vue de s'attacher les Kurdes qui représentaient une importance force militaire - réussit, au début, à leur faire croire que leur devoir de patriotes était de lutter contre les Alliés. Mais en même temps, le sultan-calife Mehmet V décidait "d'assimiler" les populations kurdes par des transferts massifs dans des régions purement turques: une loi portant sa signature autorisa "pour les besoins de la guerre sainte" la déportation massive de Kurdes vers l'Anatolie centrale où ils devaient être répartis entre les villages, dans une proportion ne dépassant pas 5%. En exécution de ce programme 700.000 personnes furent déportées. Des chefs kurdes influents cessèrent alors de collaborer avec les Turcs et firent appel aux Anglais qui leur promirent une rapide autonomie.

Tout au long de la guerre, les puissances de l'Entente discutèrent entre elles pour se partager les dépouilles de l'empire ottoman. En toute logique, les Kurdes

qui avaient contribué à la victoire des Anglais espéraient que les vainqueurs, en reconnaissance, feraient droit à leurs aspirations autonomistes. Il en fut effectivement ainsi lors de la Conférence de la Paix où les Kurdes firent plaider leur cause par un des leurs, le général Chérif Pacha.

SEVRES ET LAUSANNE: TRAITES DE DUPES

Le 10 août 1920, la Conférence reconnaissait en termes explicites le droit des Kurdes à l'indépendance: "Une commission siégeant à Constantinople et composée de trois membres respectivement nommés par les gouvernements britannique, français et italien, préparera dans les six mois à partir de la mise en vigueur du présent traité, l'autonomie locale pour les régions où domine l'élément kurde" (Traité de Sèvres, article 62). "Si la population kurde s'adresse au Conseil de la Société des Nations en démontrant qu'une majorité de la population dans ces régions désire être indépendante de la Turquie, et si le Conseil estime alors que cette population est capable de cette indépendance, et s'il recommande de la lui donner, la Turquie s'engage dès à présent à renoncer à tous droits et titres sur ces régions." (Art. 64)

Ces dispositions comblaient les vœux des Kurdes, encore qu'elles laissaient de côté ceux d'Iran. Le traité de Sèvres marqua un tournant décisif: pour la première fois dans l'histoire du peuple kurde, un instrument diplomatique envisageait leur autonomie, et dorénavant, il ne cesseront de se référer à ce document capital à leurs yeux.

Mais le traité ne fut jamais ratifié, ni appliqué. En effet, le sultan Mehmet V et son gouvernement (dont avaient été exclus les Jeunes Turcs) ne l'avaient accepté que pour sauver la dynastie et les classes dirigeantes. En outre, les nationalistes (du mouvement "Jeune Turc", puis les kémalistes) s'y opposèrent et organisèrent une armée "nationale" dont les victoires successives de 1920 à 1922 - notamment contre les Grecs qu'ils chassèrent d'Anatolie - amenèrent les Alliés à revoir leur position.

On décida alors de renégocier le traité de Sèvres. Dans ce but, une conférence - sans les Kurdes - se réunit à Lausanne. La question kurde y fut réduite à deux points: droits nationaux en Turquie; sort du vilayet (province) de Mossoul en Irak. Les délégués de la Turquie républi-



caine - qui venaient de renverser le sultan d'Istanbul - obtinrent l'annulation du traité de Sèvres: une bonne partie du Kurdistan restait donc turque. Le nouveau traité, signé à Lausanne le 23 juillet 1923 et qui consacrait la Turquie républicaine comme nouvelle puissance, ne mentionne à aucun endroit le Kurdistan ni ne reconnaît les droits nationaux de ses habitants. Certes, il contraignait les Turcs à garantir aux minorités ethniques leurs droits linguistiques et religieux; mais les Kurdes ne bénéficieraient pas de ces garanties, car - disaient les délégués d'Ankara - "ils ne diffèrent en rien des Turcs... Tout en parlant des langues différentes, ces deux peuples forment un seul bloc au point de vue de la race, de la foi, des mœurs,..." Le gouvernement de la G.A.N. (Grande Assemblée Nationale, celui d'Ankara) est celui des Turcs et des Kurdes... Les deux peuples sont également associés dans le gouvernement de la Turquie."

Le traité de Lausanne constitue pour les Kurdes l'acte de partage de leur territoire national. Celui-ci, divisé auparavant

entre deux empires, se vit alors écartelé entre quatre entités politiques, la Turquie, l'Irak, l'Iran, la Syrie. Dès lors, le problème des Kurdes ne sera plus seulement celui de leurs droits nationaux, mais aussi celui de leur réunification. Cependant, ils ne se soulevèrent jamais tous ensemble, mais à l'échelle d'un seul Etat. Par contre, ou verra certains Etats s'unir pour conjuguer leur action contre les Kurdes.

MOSSOUL: DERNIER ESPOIR

En fait, les Alliés disposaient encore d'une possibilité de tenir, au moins en partie, leurs engagements de Sèvres en donnant l'indépendance au vilayet de Mossoul qui aurait pu devenir l'embryon d'un Kurdistan libre..

Cette province, d'abord destinée à la France en 1916, avait été occupée par les Anglais au moment de l'armistice de Moudros conclu entre les Alliés et la Turquie des sultans en 1918. Le différend franco-anglais avait été réglé à l'amiable, Lloyd George (premier ministre britannique) ayant offert à Clémenceau la Cilicie en échange de Mossoul. Mais, apprenant l'existence de pétrole à Mossoul, la France avait exigé de nouvelles tractations (Pacte de San Remo, 14 avril 1920) qui lui valurent une participation de 25% aux bénéfiques pétroliers. De leur côté, les Etats-Unis réclamaient également une part du pactole.

A la conférence de Lausanne, Anglais, Français et Américains s'entendirent pour confirmer le sort de Mossoul et leur participation respective aux futurs bénéfiques pétroliers. Il ne resta plus au gouvernement turc - déçu de n'avoir pu jouer sur la rivalité entre les trois pays - qu'à s'incliner devant l'entente des "grands".

Cependant, le traité de Lausanne réserva la question de Mossoul et chargea la SDN (Société des Nations) de consulter la population concernée: celle-ci, prétendaient les Anglais, était kurde à 60%, tandis que le gouvernement d'Ankara la prétendait turque à 85%. Le Conseil de la SDN, le 16 décembre 1925, rattachera définitivement Mossoul à l'Irak (sous mandat britannique) sans tenir compte des aspirations des habitants à former un Etat indépendant.

Après ces péripéties, la situation des Kurdes connaît une évolution différente selon les Etats qui se partagent leur territoire. Le "centre de gravité" du mouvement national se déplacera au cours

des ans: Kurdistan turc (1925-1938); irakien (1943-1945); iranien (1946); de nouveau irakien (1961-1975).

SITUATION CONTEMPORAINE PAYS PAR PAYS.

En Turquie, il n'y a que des Turcs !

Au moment où les Kurdes de Turquie sont enfin prêts à se battre pour leur indépendance, le démembrement de l'empire ottoman est achevé et ils n'intéressent plus personne. Ils se retrouvent isolés aux confins de l'Anatolie et de la Perse où ils livrent de farouches combats qui ne cesseront qu'en 1939.

Le "Kurdistan" est rayé de la carte, on l'appellera "Anatolie orientale"; quant aux Kurdes, ils ne seront plus désignés que par la fameuse expression : "les Turcs montagnards".

Enfin, devant la difficulté de venir à bout de cette population turbulente, le gouvernement d'Ankara signe avec l'Irak et l'Iran le 8 juillet 1937 un "pacte de bon voisinage", en vue de "se garantir mutuellement leurs frontières communes" et d'empêcher toute action subversive pouvant nuire à l'un des signataires. Ainsi se liguent contre les Kurdes les trois puissances qu'ils avaient plusieurs fois cherché à dresser l'une contre l'autre.

Le tribunal de Diyarbakir (capitale historique du Kurdistan turc) prononce des milliers de condamnations à l'égard des "séparatistes".

Depuis 1975, l'occupation militaire est d'une ampleur telle que même le touriste le moins averti ne peut manquer de le constater: divisions de blindés stationnant à la sortie des principales villes, parades militaires hebdomadaires rappelant la présence et la puissance de l'armée. A l'école, à la caserne et dans la presse, le mythe de l'invincibilité de "l'héroïque armée turque" est soigneusement entretenu. Tout est fait pour persuader les Kurdes que toute tentative de libération est vouée à l'échec, que le "séparatisme" ne peut mener qu'au désastre.

La lutte se poursuit

A l'heure actuelle, au Kurdistan turc, c'est la petite bourgeoisie qui conduit le mouvement national, mobilisant de



plus en plus la jeunesse estudiantine, les paysans et les ouvriers. En mesurant le chemin parcouru depuis 1961, on peut s'attendre à une radicalisation politique de ces couches de la société kurde. On assiste aussi à un changement de méthodes: alors que pour des générations de nationalistes, lutter contre le pouvoir signifiait prendre les armes, les élites découvrent que l'insurrection armée n'est pas la seule voie possible. Cette prise de conscience s'effectue lentement à la faveur du mouvement démocratique. Elle ne date d'ailleurs pas d'aujourd'hui: dès 1963, meetings, défilés et manifestations s'étaient organisés pour protester contre le chômage, la vie chère, les opérations de commandos, etc. Malgré la répression, on osait proclamer ou écrire sur les murs des slogans tels que : "Liberté pour les peuples de Turquie".

Depuis le coup d'Etat de 1980, la situation est pire que jamais: arrestations et exécutions massives, répression sociale et éventuelles incursions de l'armée turque en Kurdistan irakien... Mais les Kurdes résistent encore et toujours à l'opresseur...

En Irak : autonomie trompe-l'œil

En 1958, les Kurdes collaborent au coup d'Etat militaire qui met fin à la monarchie (assassinat de Fayçal II) et porte au pouvoir Abdel Karim Kassem.

Kassem prend immédiatement plusieurs mesures concrètes en faveur des Kurdes: amnistie, liberté de presse (les journaux font l'éloge de la fraternité arabo-kurde), légalisation du P.D.K. (Parti Démocratique du Kurdistan) dont Barzani est président. Il promet de donner suite aux revendications sur l'enseignement de la langue kurde et sur la répartition des revenus pétroliers ... Forts de ces promesses, les Kurdes approuvent le régime, et leur leader Barzani revient au pays. Mais aucune des promesses ne sera tenue: ni lycée, ni école, ni radio en pays kurde. Le mécontentement grandit donc assez vite, d'autant plus que le paysan ne se trouve devant une situation difficile.

Après avoir tenté une dernière démarche auprès de Kassem, Barzani entreprend la conquête du Kurdistan irakien avec ses hommes (de 7000 en 1962 ils passeront bientôt à 20.000 puis à 50.000) et instaure peu à peu une autonomie de fait dans les régions libérées. Bagdad répond en lançant une grande offensive soutenue par l'aviation. Les hostilités cesseront le 8 février 1963 avec le renversement de Kassem.

A partir de 1958, c'est en Irak que la question kurde se cristallise et devient le problème essentiel. Après chaque coup d'Etat (quatre en quatorze ans), le nouveau régime prend contact avec les nationalistes kurdes: ceux-ci l'acceptent et demandent, en échange, la reconnaissance de leurs droits. L'équipe au pouvoir promet, revient sur son engagement dès qu'elle se sent assez forte, puis reprend les armes ... et le cercle vicieux recommence.

Un cessez-le-feu intervient le 10 février 1964, suivi d'une nouvelle guerre dans laquelle l'Irak engage pratiquement toute son armée (50.000 hommes). Mais en vain: dans le Kurdistan "libéré", Barzani consolide ses positions sur un territoire qu'il conservera jusqu'à l'effondrement de son mouvement (1975) et où il exerce un pouvoir absolu. Jamais un mouvement nationaliste kurde n'a disposé d'une telle base géographique et stratégique. Le nouvel accord, du 11 mars 1970, marque un tournant capital dans les relations entre les deux camps: il reconnaît l'exis-

tence d'une nation kurde et prévoit, après une période transitoire de quatre ans, la mise en place d'un Kurdistan autonome dont les frontières seront délimitées sur la base d'un recensement à effectuer dans un délai d'un an. Pour la première fois depuis le traité de Sèvres (1920), après dix ans de guerre entrecoupées d'armistices et d'accords non observés, une fraction du peuple kurde obtient l'autonomie. Des fêtes populaires s'organisent spontanément un peu partout pour célébrer l'événement.

Mais l'euphorie de 1970 ne dure pas. L'octroi de l'autonomie par le Baas - connu comme un des partis les plus hostiles aux revendications kurdes et au concept même d'un nationalisme non arabe - apparaît de plus en plus comme une manoeuvre tactique destinée à tromper l'opinion en vue de se faire des alliés provisoires.

Le 11 mars 1974, Bagdad promulgue le statut d'autonomie du Kurdistan irakien, que Barzani rejette pour plusieurs raisons: pouvoirs trop limités accordés aux nouvelles instances régionales, fixation arbitraire des limites de la région autonome (qui excluent Kirkouk et ses champs de pétrole), répartition inéquitable des revenus, etc... Bagdad reste inflexible, et les combats reprennent entre les deux camps.

Mais à l'approche de l'hiver, la situation devient alarmante. Le spectre de la famine est partout. Barzani estime nécessaire de demander une aide militaire à l'Iran (avec lequel il avait conclu un accord secret en 1972). Les renforts qu'il obtient lui permettent de résister.

Effondrement de la résistance kurde

Mais le 6 mars 1975, l'Iran retire son aide, suite à un accord qu'il a conclu avec l'Irak à Alger à l'occasion d'une réunion des pays de l'OPEP. Le Chah cesse de soutenir Barzani. En échange, l'Irak modifie sa frontière au profit de l'Iran, le long du Chott el Arab (fleuve formé par la confluence du Tigre et de l'Euphrate). Les dirigeants kurdes refusent d'accepter l'évidence et espèrent encore une intervention américaine auprès du Chah. Certains songent à créer un mouvement de guérilla. Mais le 30 mars au soir, Barzani abandonne la lutte "pour les droits du peuple kurde", lutte à laquelle il a consacré quarante ans de son existence, et il prend le chemin de l'exil (Iran, puis Etats-Unis) après avoir

transmis son ultime message : " Mon rôle personnel est fini... mais il n'est pas possible de mettre fin à l'existence du peuple kurde: du sein de ce peuple surgiront d'autres leaders".

De 1961 à 1975, la révolution du Kurdistan irakien aura été la manifestation politico-militaire la plus longue, la plus soutenue et la plus importante de toute l'histoire du mouvement national kurde. Après la défaite de Barzani, le gouvernement irakien poursuit l'application de "son" autonomie: à ses yeux, l'accord du 11 mars 1970 a réglé définitivement la question kurde. Quant aux Kurdes eux-mêmes, ils considèrent les institutions mises en place chez eux par le pouvoir central comme de simples façades et des trompe-l'oeil.

En Iran : résistance à l'assimilation

En Iran, depuis des siècles, Kurdes et Perses ont vécu côte à côte et se sont considérés tous deux comme les descendants des anciens empires (Mèdes, Achéménides, Parthes et Sassanides).

Un même cadre traditionnel - et peut-être une même origine - les liaient dans le respect mutuel de leurs droits et de leurs coutumes propres.

La rupture se produisit au XVI^e siècle lorsque les Kurdes - sunnites - prirent le parti du sultan ottoman Sélim I^{er} - sunnite également - contre le chah Ismaïl qui venait d'adopter le rite chiite.

Il faut attendre le XX^e siècle pour voir le nationalisme kurde iranien s'éveiller et résister, au moment où le nationalisme persan devient despotique: déportation de chefs de tribus, confiscation de leurs biens, interdiction des organisations culturelles ou sociales, interdiction de porter le costume traditionnel kurde.

L'éphémère république de Mahabad (1946)

Lorsque les troupes russes et britanniques pénétrèrent en Iran en août 1941 (pour tempérer la sympathie du chah à l'égard de l'Axe) elles occupent respectivement le Nord et le Sud du Kurdistan, tandis que la région centrale, autour de Mahabad (15.000 habitants), est laissée à elle-même. Les habitants de Mahabad (qui ont une tradition nationaliste déjà longue - profitent de leur liberté pour mettre sur pied en 1942 une organisation politique appelée Komala Jiani Kurd (Renaissance du Kurdistan)) qui se définit par son opposition au régime.

Trois ans plus tard, tous les membres du

Komala s'affilient au P.D.K. (Parti démocratique du Kurdistan) que dirige un éminent intellectuel, Mohammed Qazi, qui cumule les fonctions de cheikh et de juge héréditaire, et dont la famille est propriétaire d'un certain nombre de villages dans la région.

Les exigences de Mohammed Qazi semblent modérées: autonomie kurde à l'intérieur de l'Etat iranien.

A la mi-novembre, le gouvernement persan (débarrassé de la présence britannique et russe) concentre des troupes vers l'Azerbaïdjan (où un mouvement autonomiste s'est aussi fait jour) et vers la république de Mahabad.

Le 15 décembre, l'armée iranienne pénètre dans le Kurdistan pour y garantir la régularité des élections qui doivent avoir lieu le lendemain dans l'ensemble du pays. Le 17, Mohammed Qazi décide de se rendre: il remet officiellement la ville de Mahabad aux autorités iraniennes.

Le 17 décembre, Mohammed Qazi fait hisser le drapeau kurde sur les édifices publics de Mahabad, après une marche de la foule sur l'immeuble du "département de la justice", dernier vestige de l'autorité du gouvernement central. Le 22 janvier 1946, au cours d'un meeting tenu sur la place de la capitale, il proclame "l'autonomie de la République du Kurdistan" (dont la souveraineté théorique s'étendait sur une population estimée à un million d'habitants).

Quoi qu'il en soit, la République avait réussi à réaliser plusieurs des objectifs formulés par le PDK: adoption du kurde comme langue officielle dans l'éducation et l'administration, progrès de l'économie locale, mise en valeur des terres abandonnées, constitution d'une force armée kurde.

Malgré la brièveté de son existence (onze mois), la République de Mahabad occupe une place importante dans l'histoire du mouvement national kurde.

Avec le chah: alliances et démêlés

Après la chute de la République de Mahabad, le mouvement national kurde de l'Iran est pratiquement démantelé.

Il se retrouve dans la clandestinité en 1948, appuie Mossadegh (au pouvoir de 1951 à 1953) dans ses projets de nationalisation du pétrole, gagne les élections à Mahabad en 1952 (mais Téhéran impose un député non élu), participe à un soulèvement de paysans contre les féodaux, se prononce pour la limitation des pouvoirs du chah lors du référendum organisé en



acût 1953.

A partir de 1961, les Kurdes d'Iran fournissent une aide importante - bien que privée - à leurs frères combattants d'Irak.

En 1966, le chah lui-même offre un appui substantiel à Barzani qui doit s'engager, en contre-partie, à collaborer avec les autorités iraniennes pour empêcher toute activité politique des Kurdes en Iran (ce que Barzani peut faire facilement, parce que son autorité s'étend alors des deux côtés de la frontière).

Dès ce moment, les Kurdes deviennent un instrument dans les mains des deux rivaux (Iran-Irak) qui se disputent les rives du Chatt el Arab et le contrôle du golfe Persique.

Loin de lutter ensemble, les deux mouvements kurdes sont dressés l'un contre l'autre, alliés provisoires de gouvernements qui se font la guerre et qui sont l'un et l'autre les ennemis du peuple kurde. Ce tragique système d'alliance dans lequel s'enfonça le mouvement kurde prend fin avec la spectaculaire réconciliation de Bagdad et de Téhéran (accord d'Alger, 6 mars 1975) sur le dos des Kurdes.

Les Kurdes ont participé activement au mouvement sans précédent qui a obligé le chah à quitter le pays et a entraîné le retour triomphal de l'ayatollah Khomeiny. Les événements sanglants qui se sont produits depuis au Kurdistan ont cependant montré que le nouveau régime n'est pas prêt à accorder la liberté aux Kurdes, "tout au plus l'autonomie communale", a déclaré le premier ministre. Mais les Kurdes, persuadés de leur capacité à s'autogérer, demandent le départ des militaires et leur autonomie dans un Etat iranien fédéral. Bien que leurs revendications soient étouffées dans le sang, ils ne désespèrent pas et gardent la foi

dans la victoire.

Aujourd'hui, la guerre Iran-Irak a dramatiquement replongé les Kurdes dans une situation comparable à celle des années 65-75.

En Syrie : minorité méprisée

En Syrie, les Kurdes forment 10% de la population totale. Ils occupent de façon compacte trois régions bien délimitées de la frange nord du pays (régions qui constituent les piémonts des montagnes du Kurdistan turc).

Sous la longue domination ottomane, les rapports entre les deux peuples, kurde et arabe, étaient de bon voisinage.

Il en sera de même durant le mandat français (1921-1946) : les Kurdes purent utiliser librement leur langue, bien qu'elle ne fit jamais l'objet d'un enseignement officiel, et ils prirent une part active à la vie politique du territoire.

Le temps de l'oppression...

Sous le régime de la R.A.U. (République Arabe Unie, de 1959 à 1961), les autorités - que les événements d'Irak inquiétaient beaucoup - s'efforcèrent d'empêcher tout regroupement politique des Kurdes. De nombreux nationalistes et militants du PDK (Parti démocratique kurde syrien fondé en 1957) accusés de vouloir créer un Etat indépendant, furent arrêtés et condamnés.

La découverte de pétrole à Qaratchok, en pleine zone kurde, ne fut pas étrangère à cette politique.

L'arrivée au pouvoir du parti Baas en mars 1963 - le même qui s'était imposé en Irak un mois plus tôt - aggrava encore la situation des Kurdes.

En novembre, le parti publia une "Etude sur la province de Djazira" (région de Syrie, entre le Tigre et l'Euphrate, où les Kurdes sont les plus nombreux) voulant prouver scientifiquement que "le peuple kurde n'a ni histoire ni civilisation, ni langue, ni origine ethnique, il n'a que les qualités de la force, de la puissance destructrice et de la violence, qualités inhérentes d'ailleurs à toutes les populations montagnardes... Les Kurdes vivent de la civilisation et de l'héritage des autres nations. Ils n'ont aucune part dans ces civilisations ni dans l'histoire de ces nations". Cette même étude propose 12 mesures radicales pour disperser les Kurdes et les réduire à la famine.

En 1976 cependant, le président Assad a officiellement renoncé à poursuivre le

plan de Ceinture arabe et les transferts de population. Les paysans kurdes de Djazira ne sont plus inquiétés et l'on ne construit plus de villages arabes sur leurs terres (toutefois, les villages construits y resteront). La radio diffuse de la musique kurde et les Kurdes se sentent plus en sécurité dans le pays. Mais la Constitution ne reconnaît pas leur existence en tant que groupe national ayant droit à sa propre langue et au respect de sa culture au sein du peuple syrien.

En U.R.S.S. : colonies prospères

En URSS, il n'existe pas de "territoire kurde" contigu à celui du Kurdistan, mais des colonies kurdes compactes disséminées à travers plusieurs républiques : Azerbaïdjan (150.000), Turkménie (50.000), Arménie (37.000), Géorgie (20.000), Kazakhstan (12.000), Kirghizie (7.000). Malgré leur faiblesse numérique, les Kurdes soviétiques, notamment ceux d'Arménie, exercent une grande attraction sur leurs compatriotes du Kurdistan.

Dans les régions plus proches (Arménie, Géorgie, Azerbaïdjan), c'est au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle que certaines tribus kurdes nomades é-tendant progressivement leur zone de transhumance, créèrent des villages. Les autorités tsaristes semblent avoir favorisé cette implantation. Avec une arrière-pensée toutefois : celle de pouvoir se servir, en cas de besoin, contre les empires ottoman et persan, de ces hommes aux qualités guerrières reconnues.

L'instauration du régime soviétique introduisit une double rupture dans la vie des Kurdes du Caucase. D'abord, rupture avec le mode de vie séculaire qui était le leur : les nomades furent sédentarisés et progressivement transformés en salariés agricoles, les enfants furent scolarisés ; une vie nationale propre commença à s'organiser au sein de chaque colonie. Ensuite, rupture des liens avec le Kurdistan : des frontières impénétrables les en séparèrent désormais sans toutefois les rendre totalement "étrangers" à leur patrie d'origine.

Mais, contrairement à leurs compatriotes du Kurdistan défavorisés par rapport aux nations dominantes, les Kurdes soviétiques jouissent d'une situation économique et sociale relativement privilégiée : travailleurs appliqués, ils s'adonnent, en marge des travaux collectifs des kolkhozes et des sovkhozes, à l'élevage de leur propre cheptel ou à l'horticulture.

Après soixante ans de séparation, les Kurdes soviétiques continuent de rester à l'écoute de "leur Kurdistan", de nourrir l'espoir de retourner dans leur patrie, de contribuer un jour au développement de celle-ci: le mouvement national kurde irakien avait considérablement ravivé cet espoir. Aujourd'hui encore, sont entretenus des contacts avec les étudiants kurdes d'Irak ou de Syrie venus faire leurs études dans les universités soviétiques. Par ailleurs, de la Kirghizie aux confins de la Chine, dans beaucoup de demeures kurdes, on trouve des portraits de Barzani, devenu un symbole de kurdicité.



LE MOUVEMENT CULTUREL KURDE AU XX^e SIECLE

ETOUFFEMENT EN TURQUIE

En Turquie, la situation du mouvement culturel est des plus désastreuses.

En 1959, des députés d'origine kurde - appuyés par plusieurs intellectuels - demandèrent l'autorisation d'éditer un journal en langue kurde, on le leur refusa. Un mois plus tard, un recueil de chansons fut publié: l'éditeur fut traduit devant les tribunaux; mais, lorsque douze avocats se présentèrent pour le défendre, l'affaire fut classée de crainte de la voir utilisée à des fins politiques.

Légalement, seule est interdite l'importation de livres ou de disques en langue kurde; mais en fait, si quelqu'un publie quelque chose en kurde, il risque d'être poursuivi par la police et de voir son ouvrage saisi pour délit de "kurdisme", c'est à dire de séparatisme. Si l'une ou l'autre oeuvre parvient à être éditée et vendue dans le pays, cela est dû uniquement à la tolérance des autorités locales; ainsi à Istanbul, on est plus libéral que dans l'Est, où les quelques essais de publication de journaux ont dû être interrompus soit par manque de moyens, soit surtout en raison des tracasseries policières.

Aujourd'hui, lorsqu'un écrivain ose défier le pouvoir et écrire ouvertement à propos du problème kurde, il est aussitôt incarcéré. Ne prenons pour exemple que le cinéaste Yilmaz Güney qui a passé de longues années en prison.

EPANOUISSEMENT RELATIF EN IRAK

En Irak, dans les centres de Suleimanié et de Bagdad, deux périodiques kurdes

ont paru à partir des années 1920 ...

Jusqu'en 1958, on y évitait toute allusion aux problèmes d'actualité; le nationalisme kurde ne s'y décelait qu'à l'accent de certaines phrases et aux fréquents rappels des fastes du passé.

Dès qu'on put jouir de la liberté d'expression en août 1958, on cessa de dissimuler les aspirations nationales.

Actuellement, dans le cadre de l'autonomie très restreinte accordée en 1970, la liberté culturelle est garantie. Mais l'université de Soleimanié ne fonctionne pas dans des conditions comparables à celles des autres; elle existe cependant, et le kurde est la seconde langue officielle du pays.

BRIBES EN IRAN

En Iran, la situation de la littérature écrite et de l'enseignement en langue kurde n'est guère brillante. Le gouvernement poursuit sa politique d'assimilation. Il y a peu d'écoles primaires kurdes, mais une chaire de kurde a été créée à l'université de Téhéran.

RETOUR AUX SOURCES EN SYRIE

Eh Syrie, le mouvement culturel n'a pris une assez grande importance qu'après 1930: les Kurdes éprouvèrent alors le besoin de consolider le sentiment de leur communauté par la restauration et l'enseignement de leur langue, et le développement de la littérature populaire. L'organe de ce retour aux sources a été la revue "Bawr" ("L'appel") qui utilisa un alphabet kurde en caractères latins et permit d'unifier le dialecte "kurmandji".

VITALITE EN U.R.S.S.

C'est sans doute sur le plan culturel que les diverses colonies kurdes d'Union Soviétique, séparées par des distances considérables et insérées dans des contextes souvent différents, ont réalisé les progrès les plus remarquables.

Parmi ceux-ci, il faut signaler la liquidation totale de l'analphabétisme dès la fin des années 1930 (alors qu'en 1918, le pourcentage des Kurdes lettrés n'atteignait par 1%). Un effort considérable fut déployé pour scolariser les enfants (la scolarité obligatoire est actuellement de dix ans) et apprendre aux adultes à lire et à écrire. Cette bataille de l'instruction fut générale chez les Kurdes, bien que menée avec des moyens différents en ce qui concerne les langues utilisées (kurde, turkmène, azerbaïdjanais, russe, arménien, géorgien), l'écriture (caractères cyrilliques, arméniens, latins), le nombre et la qualité des publications, etc...
Aujourd'hui en Arménie et en Géorgie - et, dans une certaine mesure, au Kazakhstan et en Kirghizie - les droits culturels sont reconnus aux Kurdes: l'enseignement se fait dans leur langue dans les villages où ils sont majoritaires. A Erivan (Arménie), un journal tire à 5000 exemplaires et, depuis 1956, la radio diffuse des émissions en kurde qui sont suivies dans l'ensemble du Kurdistan

et représentent un facteur de cohésion pour toute la communauté kurde soviétique.

Il convient enfin de souligner que les travaux des kurdologues de Leningrad, Moscou et Erivan présentent le plus grand intérêt pour l'étude de l'histoire de la langue et de la littérature kurdes.

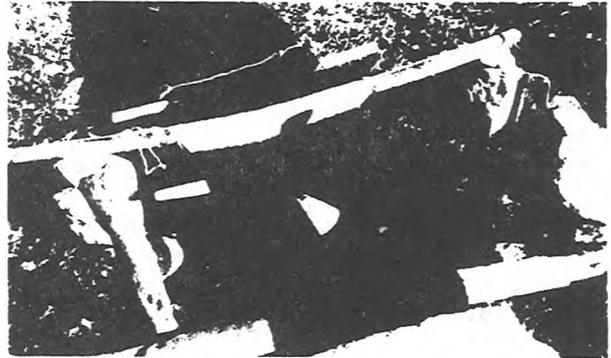
Alice Bernard

Sources:

"Kurdistan - Bref aperçu de l'histoire" in "Têkoşer", publication de l'Union des Travailleurs et Etudiants Kurdes en Belgique.

"Kurdistan - Quelques notes sur la vie économique et culturelle" in "Têkoşer".

"Vivant Univers", n° 322, juillet-août 1979.





TEKOŞER

Hejmar :
 ...20/ 09... / 1984...

Union des Travailleurs et Étudiants Kurdes en Belgique
 Koerdische Arbeiders en Studentengemeenschap in België
 Yekitiya Karker û Xwendevanên Kurd Li Belçika
 Dwarsstr. 19 1030 BRUSSEL
 Tel. 218.68.09

ENKELE WOORDEN OVER Y I L M A Z G Ü N E Y

Geboren in 1937 te Sîverek in Turks Koerdistan is Yilmaz Güney de grootste Koerdische cineast sinds het begin van de filmgeschiedenis. Om financiële redenen moest zijn familie Sîverek verlaten en ging wonen in de grote Turkse industrie-stad Adana. Daar ontdekte hij de kloof tussen de verschillende sociale standen en de sociale onrechtvaardigheden. Dit verklaart dat van alle regisseurs uit Turkijë GÜNEY zonder twijfel de man is die het best het dagelijks leven weergeeft van de kleine man in Turkijë en in Turks Koerdistan.

Hij leefde onder de voortdurende bedreiging van soldaten en politieagenten. Herhaaldelijk kwam hij terecht in het gevang en werd hij gefolterd. Maar nooit gaf hij het op om te vechten voor meer rechtvaardigheid, strijd waarin hij gesteund werd door zowel het Turkse als het Koerdische volk. Want de films waarin Güney als acteur optrad, en later de films die hij zelf regisseerde trokken volle zalen, precies omdat de mensen er zich zo goed in terug vonden. Met hem trouwens is in Turkijë een nieuwe school begonnen in de filmwereld.

Zijn meest gekende realisaties zijn : De Hoop, De Vriend, De Kudde en Yol (De Permissie). In deze laatste film vooral vindt men een getrouw beeld van het leven in Koerdistan. De prent behaalde de Gouden Palm op het festival van Cannes in 1982.

In 1981 kon hij ontsnappen uit Turkijë en kwam als politieke vluchteling naar Europa. Nadien werd hij in Turkijë van zijn burgerrechten vervallen verklaard, omdat hij zonder onderbreking de fascistische junta aanklaagde.

In februari 1982 nam hij deel aan de opening van het Institut Kurde te Parijs en werd er stichtings-lid van.

Hij overleed in een hospitaal van Parijs op 9 september jl. Zijn uitvaart op 13 september werd bijgewoond door 6000 mensen.

Zijn testament behelst o.m. de volgende punten :

- dat het Institut Kurde zijn begrafenis zou regelen ;
- dat hij zou begraven worden op het kerkhof "Père Lachaise" van Parijs ;
- dat zijn resten zouden worden overgebracht naar Turks Koerdistan als Koerdistan ooit vrij mocht worden.

In de harten van Koerden en Turken heeft Yilmaz Güney een vuur ontstoken dat nooit zal doven.

Adress :

TÉKOŞER - Koerdische Arbeiders en Studentengemeenschap in België
 K.S.S.E. - Unie van de Koerdische Studenten in Europa
 Y.X.L.K.E. - Unie van de Koerdische Studenten en Jongeren in Europa

PERSCONFERENTIE VAN 07.02.1984 IN HET I.P.C. (BRUSSEL)

Dood van Koerdische gevangenen in de
 Turkse gevangenis van Diyarbekir

De gevangenis van Diyarbekir, gelegen in Turks Koerdistan, heeft de trieste vermaardheid de meest onmenselijke toestanden te kennen van alle Turkse gevangnissen. De oorzaak hiervan is het feit dat de Koerdische bevolking voortdurend in verzet komt tegen de dubbele onderdrukking waarvan zij slachtoffer is, nl. een socio-ekonomische en een nationale.

Deze gevangenis telt ongeveer 4.000 politieke gevangenen. De details over de tragische gebeurtenissen die daar heel onlangs plaats hadden bereikten ons langs zekere bronnen.

September 1983

In september jl. hielden de gevangenen, die behoren tot verschillende organisaties, een algemene hongerstaking om te protesteren tegen de slechte levensomstandigheden in het gevang. Als gevolg van deze aktie bekwamen zij enkele rechten : zij mochten de verwarming gebruiken, één uur per dag in de buitenlucht doorbrengen, en zij kregen papier en potloden om te schrijven.

November 1983

Deze lichte verbetering was echter van korte duur : in november werden die magere toegevingen weer ongedaan gemaakt.

Januari 1984

In januari jl. begonnen de gevangenen een nieuwe hongerstaking. Het antwoord van de militaire gezagdragers bestond uit folteringën. Resultaat : één dode, gestorven in het militair hospitaal van Diyarbekir. Toen het nieuws van dit overlijden de 40 gevangenen bereikte die met die man in zaal n° 10 waren opgesloten staken zij uit protest hun matrassen in brand. Daarop gaf de gevangenisdirecteur bevel het vuur te openen op de gevangenen binnen zaal n° 10. Resultaat : 14 doden, waarvan zes ons met naam zijn bekend omdat de lijken aan de families werden gegeven.

Deze zes slachtoffers waren belangrijke kaderleden van verschillende Koerden-organisaties. Hier volgen hun namen :

- | | |
|------------------|------------------------|
| 1) AYGÜLER Kenan | 4) BUYUKKAYA Necmettin |
| 2) AYTURK Remzi | 5) DEMIR Yilmaz |
| 3) BAYIK Ahmet | 6) TOPTAŞ Ahmet |

Februari 1984

Op 1 februari stiervan drie andere gevangenen onder de folteringen tijdens de periode van voorhechtenis. Hun namen kennen we niet, omdat de militaire gezagdragers weigerden de lichamen vrij te geven.

Deze tragische gebeurtenissen tonen nog maar eens met welke barbaarsheid het Turkse leger ook maar de kleinste vraag naar wat vrijheid de kop indrukt. Zij bewijzen eveneens dat de laatste verkiezingen in Turkijë, die een zgn. burgerlijke regering in het zadel hebben getild, in feite een facade-demokratie hebben opgericht die de algemene en harde repressie moet verbergen.

Indien de Raad van Europa nog steeds aarzelt om Turkijë uit zijn schoot te stoten en beslissingen in die zin maar steeds uitstelt, indien iedereen liever zwijgt over de misdaden die in Turkijë en vl. in Turks Koerdistan worden bedreven, dan is dit heel eenvoudig omdat economische en politieke belangen meer betekenen dan mensenlevens en mensenrechten.

Wij vragen de Belgische en Europese gezagdragers hun ogen niet te sluiten voor die realiteit en verzoeken hen alle politieke en economische middelen te gebruiken om druk uit te oefenen op de Turkse regering en om de Turkse en Koerdische bevolking te helpen een menswaardig leven te leiden in een echte demokratie.

Wij roepen de Mass-media op om verslag uit te brengen over de onmenselijke economische en sociale levensvoorwaarden die Turken en Koerden kennen en om de nationale repressie aan de kaak te stellen tegen het Koerdische volk dat zelfs het recht ontzegd wordt in zijn eigen taal te lezen en te schrijven.

Wij doen een oproep tot alle humanitaire organisaties en tot alle demokraten alle beschikbare middelen te benutten om de barbaarsheid van de Turkse regering aan te klagen.

TĒKOŞER - Union des Travailleurs et Etudiants Kurdes en Belgique
K.S.S.E. - Union des Etudiants du Kurdistan en Europe
Y.X.L.K.E. - Union des Etudiants et de la Jeunesse du Kurdistan en Europe

CONFERENCE DE PRESSE DU 7.2.1984, A L'I.P.C. (BRUXELLES)

Mort de prisonniers kurdes à
la prison turque de Diyarbekir

La prison de Diyarbekir, située au Kurdistan de Turquie, est tristement célèbre par les conditions de détention les plus inhumaines de toutes les autres prisons turques. Ceci est dû au fait que la population kurde réagit constamment contre une double répression, socio-économique et nationale.

Cette prison contient environ 4.000 prisonniers politiques. Les derniers événements tragiques qui s'y sont déroulés nous sont parvenus de sources sûres:

Septembre 1983:

Au mois de septembre dernier, les détenus, appartenant à différentes organisations, ont fait une grève de la faim générale pour protester contre les mauvaises conditions de leur détention. Suite à cette action, ils ont obtenu certains droits: la direction de la prison leur a permis d'utiliser le chauffage, de prendre l'air une heure par jour, d'obtenir du papier et des crayons pour écrire.....

Novembre 1983:

Mais cette légère amélioration de la situation n'a pas duré longtemps. En novembre, tous ces droits minimes ont été retirés.

Janvier 1984:

En janvier, les prisonniers ont recommencé la grève. Les autorités militaires ont répondu par la torture. Résultat: un mort, à l'hôpital militaire de Diyarbekir. Lorsque les compagnons de celui-ci qui partageaient avec lui la salle de détention N° 10, contenant 40 prisonniers politiques, ont appris la nouvelle, ils ont mis le feu à leurs matelas, en signe de protestation. Le directeur de la prison a donné, alors, l'ordre de tirer sur eux, à l'intérieur même de la salle. Résultat de l'opération: 14 morts, dont six nous sont connus, puisque les autorités militaires ont livré leurs corps aux parents. Ces six victimes étaient des dirigeants importants de différentes organisations kurdes. Voici leurs noms:

- | | |
|------------------|------------------------|
| 1) AYGÜLER Kenan | 4) BÜYÜKKAYA Necmettin |
| 2) AYTÜRK Remzi | 5) DEMIR Yilmaz |
| 3) BAYIK Ahmet | 6) TOPTAŞ Ahmet |

Février 1984:

Le 1er février, trois autres prisonniers sont morts sous la torture, pendant la période de la garde à vue. On ignore leurs noms, puisque les militaires ont refusé de livrer leurs corps aux familles.

Ces événements tragiques révèlent les méthodes barbares qu'utilise l'armée turque pour réprimer à tout prix toute velléité de liberté. Ils démontrent aussi que les dernières élections en Turquie qui ont soi-disant remis le pouvoir à un gouvernement civil, ne représentent qu'une démocratie de façade qui dissimule mal une répression ample et féroce.

Si le Conseil de l'Europe hésite toujours à exclure la Turquie de son sein et ajourne sans cesse ses décisions à ce propos, et si le monde préfère garder le silence sur les crimes qui se passent en Turquie et surtout au Kurdistan de Turquie, c'est que les intérêts économiques et politiques sont bien plus importants que la vie humaine.

Nous prions les autorités belges et européennes de ne pas fermer l'oeil sur la réalité et les appelons à utiliser tous les moyens politiques et économiques afin de faire pression sur le gouvernement turc et d'aider les peuples turc et kurde à vivre dignement, sous une vraie démocratie.

Nous invitons les mass-médias à avoir le courage de rapporter les conditions économiques et sociales insupportables dans lesquelles vivent les peuples kurde et turc, et de dénoncer la répression nationale sur le peuple kurde qui n'a même pas le droit de lire et d'écrire dans sa propre langue.

Nous appelons toutes les organisations humanitaires et tous les démocrates à utiliser tous les moyens en leur possession, même très limités, pour dénoncer la barbarie du gouvernement turc.



TEKOŞER

Hejmar: ..Brussel....
 ..19.../06.../1984....

Union des Travailleurs et Étudiants Kurdes en Belgique
 Koerdische Arbeiders en Studentengemeenschap in België
 Yekitiya Karker û Xwendevanên Kurd Li Belçika
 P.B. 33 I730 ZELLIK (ASSE)

Mr. TINDEMANS LEO
 Minister van Buitenlandse Zaken
 Regentschapstr. 61
 1000 BRUSSEL

Mijnheer de Minister,

De onlangs geïnstalleerde burgerregering in Turkijê en de jongste plaatselijke verkiezingen hebben veel mensen in West Europa en elders doen geloven dat Turkijê een stap heeft gezet naar de democratie.

Maar voor de Koerden, meer nog dan voor de Turken, geldt het een façade-democratie.

De Turken hebben goede argumenten om te twijfelen aan die zgn. democratie. Inderdaad, het leger blijft zijn wetten dicteren aan de burgerregering, de sleutelposities in de administratie zijn nog steeds onder hun controle. Niet alle politieke partijen mochten deelnemen aan de verkiezingen. Syndikalist en intellectuelen, net als duizende andere personen, blijven de gevangnissen vullen en hebben af te rekenen met foltering, schijnprocessen en veroordelingen. Het levenspeil van de grote massa blijft op onrustwekkende manier dalen.

De Koerden hebben bijkomende redenen om die zgn. democratie in vraag te stellen. Niet alleen werden alle politieke en culturele Koerden-organisaties verboden, werden de leiders en sympatizanten ervan gefolterd en ter dood veroordeeld, doch wie ook maar durft beweren dat hij Koerd is, wie het aandurft Koerdische muziek te beluisteren, boeken in het Koerdisch te lezen, Koerdisch te spreken met de administratie, wordt ter verantwoording geroepen en komt vaak in het gevang terecht. Foltering worden niet alleen toegepast in politiekamers en gevangnissen, maar ook op de publieke plaatsen van Koerdische dorpen en steden. Vaak herhaalde militaire manoeuvres en controles in Koerdische gebieden dienen om de bevolking te terrorizeren.

..//..

Adress:

U weet dat de nationale onderdrukking van de Koerden niet van vandaag is. Sinds 1924 is het gebruik van de Koerdische taal officieel verboden en werd het recht op verenigingen van Koerden opgeheven. In de loop van de geschiedenis werden honderd duizende Koerden ofwel gedood, ofwel gedeporteerd. Zelfs het bestaan van het Koerdische volk werd ontkend. Officieel heten zij "Turken uit de bergen" of "Turken van het Oosten". Maar sinds de militaire staatsgreep van 12.09.80 verslechterde de toestand aanzienlijk. Thans heeft ginder een ware volkerenmoord plaats, fysisch maar ook cultureel, die één doel nastreeft, nl. met dwang en terreur de Koerden te assimileren.

Wij zijn van oordeel dat het in die omstandigheden onmogelijk is te geloven dat Turkijë een democratie is of aan het worden is.

Wij vragen U met aandrang, Mijnheer de Minister, bij de Belgische instanties en bij die van het Europees Parlement tussen te komen om te bekomen dat de Turkse regering onder druk wordt gezet op politiek en economisch terrein om ze aan te manen een ware democratie in Turkijë op te richten.

Wij bieden U, Mijnheer de Minister, de verzekering van onze hoogachting.

Voor :

- TEKOŞER, Koerdische Arbeiders en Studentengemeenschap in België
- Y.X.L.K., Unie van de Koerdische Studenten en Jongeren in Europa

21 en 22 april

Congres van de "Union Démocratique des Bretons" te Lorient in Bretagne. Een vertegenwoordiger van ons was erbij met een solidariteitsboodschap.

1 mei

Betoging georganiseerd door de Belgische Communistische Partij, samen met de Turkse organisaties BTIB, DIB-AF en Gerçek. Wij deelden er een trakt uit over de onderdrukking in Turkijë en in Turks Koerdistan.

1 mei

Feest van het "Regroupement Démocratique Marocain", bij gelegenheid van 1 mei. Een verantwoordelijke van die organisatie gaf een korte schets, in het Arabisch en het Frans, van de toestand in Koerdistan. Wij gaven een solidariteitsboodschap en voerden Koerdische liederen en dansen op. Buiten de zaal waren we er met een stand.

1 mei

Feest van de Belgische Partij van de Arbeid. Wij waren er met een stand.

6 juni

Persconferentie van de Coördinatie over de Europese verkiezingen en over de situatie van de immigranten in Europa.

14 juni

Vergadering met de Nederlandstalige socio-culturele organisatie "Raad" over de situatie van de immigranten in Sint Joost (Brussel).

15-31 augustus

Een medewerkster van Têkoşer heeft meegewerkt aan de organisatie "La Porte Verte" over de alfabetisatie van de Immigranten.

21 september

Verjaardag van de Uruguyaanse Communistische Partij. Twee vertegenwoordigers van Têkoşer waren erbij en brachten een solidariteitsboodschap.

22 september

Multicultureel feest : Koerdische stand, liederen en dansen.

28 september

Betoging en meeting van het "Comitee Le Pen", tegen de komst in België van de voorzitter van het "Front National Français", de fascist Le Pen, onrechtstreeks uitgenodigd door de racistische burgemeester van Schaerbeek, Roger Nols.

3 november

Festival van de Immigrant te Antwerpen. Stand.

8 november

Grote manifestatie vóór de ambassade van Chili, tegen het Pinochet-regime en tegelijk tegen de Belgische politie, die een week vroeger Chileense manifestanten had geslagen en zwaar gewond.

25 november

Avond te Brugge van de Hulporganisatie voor de Baskische scholen. Stand.

kijē werd een persconferentie op touw gezet door de Belgische Euro-parlementariērs die enkele maanden geleden in Turkijē waren. Wij hebben er de aandacht getrokken op de fysieke en culturele volkerenmoord in Turks Koerdistan.

12 september

Wij namen deel aan een persconferentie over Turkijē in het Europees Parlement te Straatsburg, op touw gezet door Jef Ulburghs, onafhankelijke Belgische parlementariēr, en door Paul Staes, lid van AGALEV. Wij spraken er over de algemene toestand in Turkijē en meer bepaald over de onderdrukking in Turks Koerdistan. Jef Ulburghs heeft aan de Europese Economisch Gemeenschap gevraagd om de hulp van 60 miljoen dollar bestemd voor Turkijē vòòr de machts-

greep door de militaire junta op te schorten. P. Staes stelde een project van resolutie voor om de junta te veroordelen, en daarin werd een punt voorzien over de rechten van het Koerdische volk. De Duitse vertegenwoordigster van de Groenen, Brigitte Heinrich, heeft met kracht de hypocrisie van de Turkse regering aangeklaagd, omdat ze de afgevaardigden van de Raad van Europa die de Turkse gevangenen bezochten wilden doen geloven dat de gevangenen goed behandeld worden en geen folteringen ondergaan.

11 december

Vergadering van het Comité Turkijē om een actie voor te bereiden omtrent Turkijē en de recente repressie in Turks Koerdistan.

B- Met belgo-immigranten-organisaties

- . Maandelijkse vergaderingen met de Nationale Coördinatie tegen de schending van de Rechten der Immigranten ; wij zijn leden van de Coördinatie.
- . Maandelijkse vergaderingen van het CLIFI (Comité de Liaison des Femmes Immigrées).
- . Vergaderingen met de verantwoordelijken van de Gemeentelijke Administratie van Sint Joost (Brussel).

15 januari

Boodschap van solidariteit aan drie Marokaanse organisaties die een meeting op touw zetten tegen het wetsontwerp Gol over het statuut van de Immigranten.

18 januari

Deelname aan een studiedag te Antwerpen, georganiseerd door het Centrum van Gastarbeiders, over de rechten van arbeiders en immigranten.

20 januari - 25 februari

Grote tentoonstelling rond het thema racisme en onderdrukking, geheten "Culturen als Buren", georganiseerd door het Ministerie van Nederlandse Cultuur in verschillende Vlaamse steden en te Brussel. Wij namen deel aan die te Brussel met een stand boeken, platen, cassetten en ambachtelijke produkten over en uit Koerdistan.

22 januari

Betoging tegen het wetsontwerp Gol, op touw gezet door de Coördinatie.

23 januari

Dag van Brussel-Onthaal, ter gelegenheid van het verschijnen van de nieuwe gids.

23-27 januari

Studiedagen van het VOCOM (nederlandstalig overkoepelend orgaan voor alle belgo-immigranten-organisaties- in Dworp over het wetsontwerp Gol en de sociale wetten in het algemeen..

29 januari

Betoging van het Comité tegen de onderdrukking in Marokko en tegen en tegen het bloeddorstig regime van Hassan II.

18 februari

Avond met de "Wandelaars tegen het racisme", in samenwerking met de Coördinatie, als protest tegen het wetsontwerp Gol over de Immigranten. Wij brachten Koerdische liederen.

4 maart

Avond van de "Vrouwen tegen de Crisis" ; Koerdische stand.

6 april

Feest van de "Union Générale des Etudiants Tunisiens à l'U.L.B." ; stand.

SAMENWERKING MET ORGANIZATIES

A- Met Turkse en Belgische organisaties, over problemen van Turkije

8 maart

Vergadering belegd door het Belgisch Comité voor de verdediging van de mensenrechten in Turkijë, waarop de Turkse en Koerdische organisaties waren uitgenodigd, voor een gezamenlijk programma om de rechten van het Turkse en het Koerdische volk te verdedigen. Voor de korte termijn werd beslist dat elke organisatie telegrammen stuurt naar de Belgische regering ten einde de verantwoordelijken aan te sporen om te protesteren tegen de folterpraktijken in de Turkse gevangenen. Voor de langere termijn werd verkozen te wachten op de resultaten van de plaatselijke verkiezingen van 25 maart in Turkijë.

11 maart

Feest van de vrouwen, georganiseerd door de "Vrouwen van Turkijë in België". Wij stuurden een boodschap van solidariteit.

13 maart

Telegram aan de H. Tindemans, minister van Buitenlandse Betrekkingen, om te protesteren tegen de folteringen in de gevangenen van Diyarbakir en Mamak en om hem te vragen een einde te stellen aan elke economische en politieke hulp aan Turkijë.

29 maart

Vergadering van het Comité voor de Verdediging van de Mensenrechten in Turkijë. Na discussie over de resultaten van de plaatselijke verkiezingen in Turkijë, hebben we besloten een afvaardiging te sturen naar de H. Tindemans en een persconferentie te organiseren begin mei, na de vergadering van het Europees parlement te Brussel op 26.04.84, en vóór de vergadering van de Raad van Europa te Straatsburg.

19 april

Vergadering met de Turkse organisaties BTIB, DIB-AF en Gerçek om de betoging van 1 mei voor te bereiden.

20 april

Bij gelegenheid van de vergaderingen

van het Europees Parlement en van de Raad van Europa stuurden wij telegrammen naar L. Tindemans, de Turkse Ambassadeur te Brussel en het Europees Parlement.

2 mei

Persconferentie van het Belgisch Comité voor de Verdediging van de Mensenrechten in Turkijë, bij gelegenheid van de terugkeer van een delegatie van de Raad van Europa uit Turkijë, vertrokken met de opdracht de Turkse gevangenen te bezoeken. De Socialistische député Claude de Jardin, de R.P.W. senator J.E. Humblet en de Koerdische advocaat Husseyn Yildirim namen het woord.

7 mei

Telegram naar de Raad van Europa, bij gelegenheid van de zitting over Turkijë.

2 juni

Feest van het Cultureel Centrum van de Turkse Arbeiders : Koerdische liederen en buffet.

5 juni

Vergadering van het Comité Turkijë. Er werd gediscussieerd over de persconferentie van 2 mei, over een eventuele actie op 12 september, 4de verjaardag van het Turkse militaire regime en over het sturen van een delegatie bij de H. Tindemans.

8 en 11 juni

Vergadering met vertegenwoordigers van de syndicale confederatie DISK en van andere Turkse organisaties om de avond van de DISK voor te bereiden.

24 juni

Feest van de DISK. Verschillende Belgische vakbondsafgevaardigden namen het woord. De Turkse zangers Tülay German en Fuat Saka en de Koerd Heyal animeerden het feest. WJN werkten mee aan de praktische organisatie van het feest en gaven een solidariteitsboodschap.

7 september

Bij gelegenheid van de 4de verjaardag van de fascistische junta in Tur-

29 februari - 2 maart

Wij namen deel aan drie "Journées internationales" georganiseerd door de U.L.B. Université Libre de Bruxelles). Wij hielden een stand, en de laatste dag, op 2 maart, hielden wij een uiteenzetting over het Koerdisch probleem, die gevolgd werd door een debat.

9 maart

Interview op de vrije radio "Scorpioen" te Leuven. Een van onze leden legde er de betekenis uit van het Koerdisch nationaal feest "NEWROZ" (Nieuwjaar), sinds eeuwen gevierd op 21 maart, en liet gedurende een half uur Koerdische muziek beluisteren.

10 maart

Feest van NEWROZ te Brussel, georganiseerd door ons met de samenwerking van de Koerdische organisaties Y.X.L.K.E. en KSSE. Uit Nederland nodigden we de culturele groep AWARA uit. Samengesteld uit een twintigtal jongeren en kinderen, bracht die groep een reeks Koerdische liederen en dansen en ook een kort toneelstuk. De Koerdische zangers TEMELI en HEVALE BARGIRAN, beiden komend uit W. Duitsland, zongen strijd- en liefdesliederen. De groep Y.X.L.K.E. uit Aken gaf volksdansen. Een korte film uit Frankrijk toonde de toestand in Iraaks en Iraans Koerdistan. Op het einde van de avond danste en zong het ganse publiek. Bij het begin van de avond werden solidariteitsboodschappen gegeven door senator J.E. Humblet, zijn echtgenote en door Mme Jospa, voorzitter van de MRAX. Andere boodschappen kregen we van Belgische, Koerdische, Turkse, Armeense en Arabische organisaties en personaliteiten. Buiten de feestzaal werden verschillende stands gehouden en ook een Koerdisch buffet.

18 maart

Newroz van het "Institut kurde" te Parijs.

20 maart

Newroz van Y.X.L.K.E. te Aken. Boodschap, liederen, stand.

24 maart

Newroz van Komkar te Duisburg. Boodschap.

2 juni

Congres van Komkar. Boodschap.

9 juni

Vergadering te Leuven met de organi-

zaties KSSE, Y.X.L.K.E. en de Unie van Iraakse Studenten, i.v.m. de arrestatie en de foltering van verschillende duizende Koerdische studenten door het Iraakse leger voor hun weigering om naar het Iraaks-Iraans front te vertrekken. Gevolg van deze vergadering was een gezamenlijk communicatie.

19 juni

Een delegatie samengesteld uit vertegenwoordigers van het Belgisch Comité voor de verdediging van de mensenrechten in Turkijë, van Têkoşer, MRAX en het C.S.C. gaat naar het kabinet van de Minister van Buitenlandse Zaken, M. Leo Tindemans, om de toestand in Turkijë en in Turks Koerdistan uit te leggen. Onze vertegenwoordiger overhandigt een brief voor de H. Tindemans (zie bijlage 5).

4 augustus

Congres van AKSA in Berlijn. Boodschap.

26 augustus

Op aanvraag van de meerderheid van onze leden hielden wij ons jaarlijks congres vroeger dan voorzien, om ons statuut te herwerken.

13 september

Begravenis te Parijs van de grote Koerdische cineast Yilmaz GUNEY. We namen deel aan de ceremonie die op zijn uitdrukkelijke vraag georganiseerd was door het "Institut Kurde" van Parijs.

2 november

Begravenis in Zweden van de grote Koerdische dichter CIGERXWIN, gestorven op 81 jarige leeftijd. Een vertegenwoordiger van Têkoşer woonde de plechtigheid bij in Stockholm. Het stoffelijk overschot is, op uitdrukkelijk verzoek van de dichter, overgebracht naar Kamishly, in Syrisch Koerdistan.

24 november

Turks-Koerdisch concert, georganiseerd door Têkoşer te Brussel. Dit artistiek hoogstaand concert werd verzorgd door twee beroemde zangers, de Koerd Şivan en de Turkse Melike Demirag, vedette in de film "De Kudde" van Yilmaz Güney. Ze waren begeleid door hun eigen muzikale groep. Voor ongeveer 600 toehoorders was het één waar succes. Zonder de twee culturen met elkaar te verwarren, bracht elk van de zangers zeer mooie liederen over strijd en liefde.

BILAN 1984

DAGELIJKE PERMANENTIE

Drie B.T.K.-ers en een modeste subsidie van het Ministerie van Cultuur maakten het mogelijk onze activiteiten verder te ontwikkelen. Zie hier de bijzondersten :

- a) Talencursussen : Frans, Nederlands, Koerdisch.
- b) Driemaandelijks tijdschrift in het Koerdisch, met enkele bladzijden in het Turks.
- c) Documentatie-centrum : Om de titels die we in Info 83 publiceerden aan te vullen, zijn we beginnen rond te neuzen in enkele Bel-

Onze zoektocht begon (september en oktober 84) in de U.L.B. Wat we daar vonden laten we zien in bijlage 1.

d) Artikels in tijdschriften :

- Eén artikel over de situatie in Koerdistan en over de Koerdische cultuur en geschiedenis, in "Artisans de la Paix", n° 81 (zie bijlage 2).
- Een ander artikel over de Koerdische cineast Yilmaz GUNEY, verschenen in verschillende Belgische en andere tijdschriften (bijlage 3), gische universiteitsbibliotheken.

PUNKTUELE AKTIES I.V.M DE KOERDEN

15 januari

Ons congres. Analyse van onze activiteiten in 1983, discussie over uitbreiding ervan in 1984, vastlegging van het jaarprogramma in overeenstemming met onze beginselen.

4 februari

Inhuldiging van de federatie KURDKOM te Frankfurt. Wij waren erbij met een solidariteitsboodschap en een stand.

7 februari

Persconferentie op het I.P.C. te Brussel samen met de twee volgende organisaties : KSSE (Unie van de studenten uit Koerdistan in Europa - Belgische sectie) en Y.X.L.K.E. (Unie van de studenten en van de jeugd van Koerdistan - sectie België), betreffende de hongerstaking in de Turkse gevangenis van Diyarbakir (zie bijlage 4). De organisaties "Belgisch comité voor de verdediging van de mensenrechten in Turkijë", Info-Turk, "Regroupement Démocratique Marocain" en MRAX stuurden ons na deze persconferentie boodschappen van solidariteit.

20 februari

Informatie-avond over folteringen in de Turkse gevangnissen, georganiseerd door "L'Union pour la Défense

de la Paix" te Luik. Als getuige werd uitgenodigd de Koerdische advocaat Husseyn YILDIRIM, die vergezeld was door verantwoordelijken van de CEDRI (Comité Européen pour les Droits des Réfugiés et des Immigrés). Husseyn YILDIRIM werd zelf wreed gefolterd in de gevangenis van Diyarbakir omdat hij Koerdische gevangenen had verdedigd. Wij verzekerden die avond de vertaling in het Frans.

21 februari

Meeting in de U.L.B. van de Koerdische Fedayin uit Iran : wij waren er met een solidariteitsboodschap, Koerdische liederen en een stand.

22 februari

In de MRAX geeft advocaat H. YILDIRIM een uiteenzetting over de algemene toestand in Turkijë en de bijzondere situatie in Koerdistan (MRAX = Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Xénophobie).

22 februari

Diezelfde dag vergezelden we M. YILDIRIM en de verantwoordelijken van de CEDRI naar de zetel van de P.S.C. om er te praten over de folteringen in de Turkse gevangnissen voor leden van het Europees Parlement en de voorzitter van de groep P.S.C., M. Herman.

WAT ZAL 1985 MEEBRENGEN ?

Op het ogenblik dat wij deze regels neerschrijven, zitten duizende Koerden in de Turkse gevangenissen, zijn dagelijks het slachtoffer van Iraanse of Iraakse bommen of, zoals in Syrisch Koerdistan, zijn veroordeeld tot stilzwijgen. Somber maar echt beeld.

Vele andere volkeren ondergaan een gelijksoortig lot. Wat ook hun situatie en levensvoorwaarden zijn, een enkel noodlot brengt ze nader bij mekaar en verenigt ze : verpletterd onder de wreedheid van de sterksten, slachtoffer van onderlinge politieke, ethnische en godsdienstige geschillen, worden zij begraven onder een lawine van ongelukken. De onderdrukkers en de uitbuiters dragen zeker de grootste verantwoordelijkheid. Maar dit neemt niet weg dat ook wij schuld hebben. Vaak schuiven wij alle schuld op de vijand, en vinden zo een alibi voor onze eigen politieke verdelingen en rivaliteiten, en op die manier vergeten wij helaas ons doel, namelijk het volk...

EVEN TERUG NAAR INFO 1983

Precies een jaar geleden publiceerden we INFO 1983, in het Nederlands en het Frans. Daarin vertelden we aan onze lezers wat de aard en de doelstelling is van onze organisatie en gaven een overzicht van onze activiteiten in 1983. Op het einde van de brochure gaven we een documentatielijst met ongeveer 150 titels van werken in het Koerdisch, Frans, Nederlands, Turks, Engels en Duits, - alsook een lijst van platen en cassetten met Koerdische muziek.

BILAN 1984 : Jaarlijks tijdschrift

ADRES :

Têkoşer : Koerdische Arbeiders en Studentengemeenschap
in België

P.O.B. 33 - 1730 ZELLIK

19, Dwaarstr. - 1030 Brussel

Tel.: 02/218.68.09

Bank N° : 426-3144071-85
B.P. 33 - 1730 ZELLIK
K. B. - België

Verantwoordelijk uitg. : M. Nezh YALÇIN

I N H O U D

Wat zal 1985 meebrengen ?	3
Even terug naar Info 1983	3
<u>BILAN 1984</u>	
Dagelijkse permanentie	4
Punktuele akties I.V.M. de Koerden	4
<u>SAMENWERKING MET ORGANIZATIES</u>	
A- Met Turkse en Belgische organisaties, over problemen van Turkije	6
B- Met belgo-immigranten-organisaties	7
<u>BIJLAGEN</u>	
Documentatie over de Koerden	BIJLAGE 1
Les Kurdes indomptables	BIJLAGE 2
Enkele woorden over Yilmaz Güney	BIJLAGE 3
Presconferentie van 7.2.1984	BIJLAGE 4
Conférence de presse du 7.2.1984	BIJLAGE 4
Een brief voor L. Tindemans	BIJLAGE 5

TÊKOŞER

Koerdische Arbeiders en Studentgemeenschap
in België

INFO-BLAD

1 9 8 4

tijdschrift